

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la ville de L'Île-Perrot, tenue le mardi 24 mars 2009, à 19 h 30, en la salle du conseil municipal, 106-D, boulevard Perrot, L'Île-Perrot, Québec.

SONT PRÉSENTS : Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier
Messieurs André Legault et Marcel Rainville

Monsieur André Morin, directeur général et greffier adjoint

FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR MARC ROY, MAIRE

09/03/114 ORDRE DU JOUR – ADOPTION

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Marcel Rainville
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller André Legault
ET RÉSOLU : Unanimement

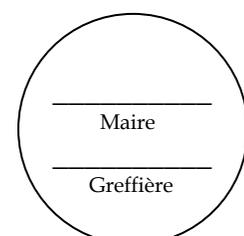
D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance du conseil.

ADOPTÉE

09/03/115 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 604 INTITULÉ : « RÈGLEMENT CONCERNANT L'ADOPTION D'UN PROGRAMME DE REVITALISATION À L'ÉGARD DU CENTRE-VILLE »

Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier donne avis de motion à l'effet qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance du conseil, le règlement numéro 604 intitulé : « Règlement concernant l'adoption d'un programme de revitalisation à l'égard du centre-ville (Grand boulevard et boulevard Perrot) ».

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions. Celle-ci se tiendra de 19 h 32 à 19 h 40.



09/03/116 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE - ADOPTION

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Marcel Rainville

APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller André Legault

ET RÉSOLU : Unanimement

DE LEVER l'assemblée à 19 h 40.

ADOPTÉE

MARC ROY
MAIRE

ANDRÉ MORIN
GREFFIER ADJOINT

